

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-511625

ND: 32517

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 04456

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUSSA NOKHTAR

Date de naissance : 13.12.61

Adresse : Maroc

Tél. : 06 616 223 00

Total des frais engagés : 1747,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. FILAL ZINEB
Médecin Généraliste
Service des Urgences
POL. CLINIQUE ALLAL BEN ABDELLAH

Date de consultation : 18/06/2020

Nom et prénom du malade : Dourba NOKHTAR

Age : 59 ans

Lien de parenté : Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DR. FILAL ZINEB
Médecin Généraliste
Service des Urgences
POL. CLINIQUE ALLAL BEN ABDELLAH

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ice des urgences

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 1/7/2020
ACCUEIL

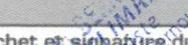
BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/06/2020	O	1	8000	INP : 09000148U6 DR. FILALI ZAHIA Médecin Généraliste Service des Urgences CHU ST SIDI EL NOUSSI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE BERNOUSSI 612, Bd/Souhaib Arroum Sidi Bernoussi - Casablanca +212 52 77 74 06 85-Fax: +212 75 70 84	18/06/2020	120,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	18/06/2020	BANCO	1547.60 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																						
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																						
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																						
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																						
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																						
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	<p>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td></td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> <td></td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>D</td> <td></td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> <td></td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H		G	25533412	21433552		00000000	00000000		D		G	00000000	00000000		35533411	11433553		B			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H		G																								
25533412	21433552																									
00000000	00000000																									
D		G																								
00000000	00000000																									
35533411	11433553																									
B																										
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																						
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>																						
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																						

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة

ORDONNANCE



le 18/06/2020

Noufal Mokfi

LOT : 4096
UT.AV : 07 - 24
P.P.V : 45 DH 90

Trimedat* 150 mg Granules pour
suspension buvable, 20 sachets
6 118000 094319

- Tri medat sachet per ses Snc

1 sachet x 3 / J p/t p/t

NO - SPA FORTE 80MG
CP B20
PER : 09/2022
LOT : 19E002
P.P.V : 45DH00
6 118000 061816

- NO-spa forte

1x3/1 p/t p/t

30,00
LOT : 19E001
PER : 09/22
PPV : 30DH00

- Omepral 20mg

1x1/1 p/t p/t

A.S

FIL AL ZINEB
Généraliste
de Urgences
El Bernoussi

Hay AL Qods, El Bernoussi - Casablanca

T = 120,9° Tél.: 05.22.73.15.32 - 05.22.73.16.20 - 05.22.73.42.45

Fax : 05.22.73.15.72

وصفة ORDONNANCE

le 18/06/2020

Moubal Mokhtar

Mr MOBAL Mokhtar

13-12-1961

A coller sur l'ordonnance



- NFS, PLg
- Glycémie à jeun, HbA1C
- Uric, Creat
- Ac. Urique
- Transaminases
- TSH.
- CT, TG, HDL, LDL.
- PSA

TEL: 05.22.73.32.49 - FAX: 05.22.75.79.84
612.88.52.00
PHARMACIE AL-BERNOUSSI
DR. ABDERRAHMANE BEN YOUSSEF
LABORATOIRE
HAY AL QODS, EL BERNOUSSI

Hay AL Qods, El Bernoussi - Casablanca
Tél.: 05.22.73.15.32 - 05.22.73.16.20 - 05.22.73.42.45
Fax : 05.22.73.15.72

DR. FATHALI ZINEB
Médecin Généraliste
Service des Urgences
H. SIDI BERNOUSSI

Laboratoire BORJ EL BERNOUSSI d'Analyses Médicales

DOCTEUR Abdeladim TAKI IMRANI : Pharmacien Biologiste, Diplômé de l'Université libre de Bruxelles
BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE -
PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE - VIROLOGIE

612, Bd Souhaib Aroumi - Sidi EL Bernoussi - Casablanca - Tél : 0522 73 32 49 - Fax : 0522 75 79 84
ICE : 001626088000055 - R.C. CASA : 360178 - PATENTE : 316384432 - C.N.S.S : 2928309
I.Fiscal : 36000150 - INPE : 097163075

FACTURE N° : 200002951

CASABLANCA le 18-06-2020

Mr MOUBAL Mokhtar

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E20	E
0100	Acide urique	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0361	PSA	B300	B
	Cholestérol total	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Transaminases (ASAT=GOT)	B50	B
	Transaminases (ALAT=GPT)	B50	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	LDL Calculé	B50	B
	Triglycérides	B60	B
	Urée	B30	B

Total des B : 1140

TOTAL DOSSIER : 1547.60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinq cent quarante-sept dirham soixante centimes.

POLYCLINIQUE C.N.S.S - SIDI BERNOUSSI

HAY EL-QODS

20600 CASABLANCA

Tél: 0522-73-15-32/73-16-20 Fax: 0522-73-15-72

INPE: 090001546 ICE: 001757364000080 IF: 1602058



N° IPP : 256198 N° SEJOUR : 200018255

FACTURE N° 2005005014

DATE D'ENTREE : 18/06/2020 DATE DE SORTIE : 18/06/2020

ASSURE :

MALADE : MOUBAL,Mokhtar

NOM JEUNE FILLE :

TIERS PAYANT 1 :

TIERS PAYANT 2 :

REF. PC 1 : REF. PC 2 :

UF: 5002 URGENCES

N° IMMAT C.N.S.S :

N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :

N° SE. SOC. ETRANG. :

DESTINATAIRE :

MOUBAL,Mokhtar

NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE	
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT
CONSULTATION DE MEDECIN CONSULTATION DE GENERALISTE	C	1.00	80.00	80.00					0.00	80.00

Intervenant : 10626 DR. FILALI ZINEB	TOTAUX :	80.00								80.00
Arrêtée la présente facture à la somme de : QUATRE-VINGT DHS	PLAFOND PC :								ACOMPTE:	
	REMISE :	0.00	REGLE :						AVOIR :	
	RESTE DU:	80.00								
DATE FACTURE : 18/06/2020	EDITEE LE : 18/06/2020	PAR: MOUJAH	ACCIDENT DE TRAVAIL :						DATE AT :	
VISA			N° DE POLICE :							
			Règlement à effectuer à l'ordre de : POLYCLINIQUE C.N.S.S - SIDI BERNOUSSI							
			BANQUE : BMCE - BERNOUSSI							
			N° compte bancaire : 01178000049210006006888							



Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
 Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

2006180025 – Mr Mokhtar MOUBAL

Urée (Technique enzymatique à l'uréase UV)	0.30 5.00	g/L mmol/L	(0.10–0.50) (1.67–8.33)
Créatinine (Technique colorimétrique Jaffé)	9.80 86.7	mg/L μmol/L	(6.00–13.00) (53.1–115.1)
Cholestérol total (Technique enzymatique colorimétrique au CHOD)	1.50 3.87	g/L mmol/L	(1.40–2.20) (3.61–5.68)
HDL-Cholestérol (Dosage enzymatique direct cholestérol oxydase/PEG)	<u>0.28</u> <u>0.72</u>	g/L mmol/L	(>0.35) (>0.91)
LDL-Cholestérol (Calculé selon la formule de Friedwald)	0.75 1.94	g/L mmol/L	(<1.80) (<4.66)
<i>Formule de Friedewald: Cholestérol LDL (en g/L) = Cholestérol total – HDL – [Triglycérides x 0.2]</i>			
Triglycérides (RC) (Dosage enzymatique GPO)	<u>2.33</u> <u>2.66</u>	g/L mmol/L	(0.40–1.60) (0.46–1.82)
Acide Urique (Dosage enzymatique à l'uricase)	66.7 400.2	mg/L μmol/L	(35.0–72.0) (210.0–432.0)

TRANSAMINASES

Transaminases GOT (ASAT) (Technique cinétique (IFCC))	20	UI/L	(0–40)
Transaminases GPT (ALAT) (Technique cinétique (IFCC))	22	UI/L	(0–40)

BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline ultrasensible (TSHus) (Electrochimiluminescence Cobas Roche)	2.060	μUI/mL	(0.270–4.200)
--	-------	--------	---------------

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.
 Une variation minime de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
 Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

*LABORATOIRE BORJ EL BERNOUSSI
 Dr. Abdeladim TAKI IMRANI
 Pharmacien Biogiste
 612, Bd. Souhaïb Arroumi - Sidi El Bernoussi
 - CASA 260178 - PATENTE : 31638432 - C.N.S.S : 2928309 - I.Fiscal : 36000150 - ICE : 00162608800055
 Tél: 022 73 32 49 - Fax: 022 75 79 84*

Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

2006180025 – Mr Mokhtar MOUBAL

MARQUEURS TUMORAUX

Antigène Prostatique Spécifique Total (PSA) 1.350 ng/mL
(Tech. Chimiluminescence Cobas e411)

Valeurs usuelles en ng/ml

< 40 ans	:	0,21 - 1,72
40 -49 ans	:	0,27 - 2,19
50 -59 ans	:	0,27 - 3,42
60-69 ans	:	0,22 - 6,16
> 69ans	:	0,21 - 6,77

NB: Dans le cadre du dépistage des affections prostatiques, il est conseillé de faire un dosage annuel du PSA TOTAL.
(RC) : Résultat contrôlé

Validé par : Dr Abdeladim TAKI IMRANI

Dr. Abdeladim TAKI IMRANI
Pharmacien Biogiste
612, Bd. Souhaïb Arroumi Sidi El Bernoussi
- CASABLANCA -
Tél: 022 73 32 49 - Fax: 022 75 79 84